

# Heures sup' : marche ou créve

La loi de débridage des heures supplémentaires, déclinaison du fameux slogan de Sarkozy « travailler plus pour gagner plus » a été votée en juillet. C'est une arnaque monumentale. Avec un peu de chance, le dispositif va d'ailleurs alimenter les conflits sociaux. Explications.

Dans un pays qui compte trois millions de chômeuses et de chômeurs, c'est purement et simplement scandaleux de vouloir allonger la durée du travail de ceux et celles qui ont déjà un emploi, que ce soit en reculant l'âge de la retraite ou en débridant les heures supplémentaires. Par exemple, **pour une entreprise de cinquante salariés, faire effectuer trois heures supplémentaires par semaine à chaque salarié revient à supprimer quatre possibilités d'embauche.**

Avec son « travailler plus pour gagner plus », Sarkozy a séduit une partie des salarié-e-s, dont le revenu est trop faible. Ils et elles ne vont pas tarder à déchanter ! Ce slogan, c'est de la poudre aux yeux : il ne va rien rapporter aux travailleurs, et favoriser seulement le patronat.

### LES SALARIÉ-E-S N'ONT PAS LE CHOIX

« Travailler plus pour gagner plus », pourquoi pas, mais comment ? Avec la loi votée en juillet 2007, il n'y aura ni volontariat, ni gain réel de pouvoir d'achat. Quelques exemples :

- le principal problème des salarié-e-s aujourd'hui, c'est déjà de **réussir à se faire payer les heures supplémentaires** que bien souvent ils font à l'œil, de façon totalement illégale ! Là-dessus, évidemment, le gouvernement est muet.
- **l'employeur décide** de qui fait ou ne fait pas des heures supplémentaires, les salarié-e-s ne peuvent ni les exiger ni les refuser ;
- **l'employeur paiera moins de cotisations sociales** sur les heures supplémentaires, creusant encore le déficit de la Sécurité sociale ;

– **le gain de pouvoir d'achat est illusoire** et de courte durée : quelques euros de plus, tandis que le salaire de base stagne, rapidement grignotés par la hausse du coût de la vie et, par exemple, des dépenses de santé. En effet : moins de cotisations sociales = déficit de la Sécurité sociale = politique de déremboursement et instauration d'une franchise médicale par le gouvernement.

### DÉJÀ UNE GRÈVE CONTRE LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

- les temps partiels ne pourront pas accéder au temps plein puisque seuls 10% du temps prévu au contrat de travail pourra faire l'objet d'heures supplémentaires ;
  - les contrats précaires et temporaires ne sont pas concernés par le projet ;
  - certains secteurs (comme l'hôtellerie-restauration) bénéficient de dérogations pour rémunérer très peu les heures supplémentaires. Ils resteront à l'écart de l'essentiel de la nouvelle loi.
- La réforme ne s'adresse qu'à « ceux qui veulent travailler plus », assure le gouvernement. **Voilà bien une ineptie digne de politiciens qui n'ont jamais trempé dans le monde du travail !** En droit et en fait, il n'est pas possible à un salarié de refuser des heures supplémentaires. Et pourtant, on s'en passerait bien ! Avec la souffrance au travail, les cadences toujours plus lourdes, le temps perdu dans les transports... Dès juin 2007, les ouvrières et les ouvriers l'usine Kronenbourg à Obernai (Haut-Rhin) ont fait quatre jours de grève pour que la direction de l'entreprise renonce aux heures supplémentaires obligatoires, accepte d'embaucher une trentaine de jeunes, et accorde une

prime de 1 500 euros par salarié. **Voilà un exemple à suivre.** Espérons que cette loi de débridage des heures supplémentaires va provoquer moult conflits du même tonneau.

### LUTTER PLUS POUR GAGNER PLUS

Il faut à la fois augmenter les salaires, baisser le temps de travail et créer des emplois. C'est le mouvement naturel, logique, historique, imposé par les luttes des travailleuses et des travailleurs. Lorsque la baisse du temps de travail est enrayée, le chômage explose, ainsi que les profits du patronat. En France, en 1980, 70% de la richesse produite revenait aux salarié-e-s sous forme de salaires et de prestations sociales, et 30% restait à disposition des patrons pour investissement et distribution aux actionnaires. Aujourd'hui, seulement 60% revient aux salarié-e-s, le reste va aux capitalistes.

Une seule voie, pour les travailleuses et les travailleurs : la lutte constante pour l'appropriation maximale de la richesse qu'ils produisent.

Un seul mot d'ordre :  
**lutter plus pour  
gagner plus.**

Alternative libertaire  
BP 295  
75921 PARIS Cedex 19  
contacts@alternativelibertaire.org  
[www.alternativelibertaire.org](http://www.alternativelibertaire.org)

Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire.  Je souhaite adhérer à Alternative libertaire. 19 septembre 2007  
 Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*.  
 Je m'abonne à *Alternative libertaire* (25 euros pour un an, 18,30 euros pour chômeurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).  
NOM..... PRÉNOM..... TÉL. .... E-MAIL .....  
ADRESSE.....  
.....